



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

boamp.fr | Contact | FAQ

Mercredi 30 Novembre 2022

■ **AVIS PUBLIÉ AU BOAMP ET AU JOUE XML N° 22-150033**

Date d'envoi au service éditeur : 09/11/2022

Mis en ligne sur le site www.boamp.fr du 12/11/2022 au 09/12/2022

Réf. JOUE : n°2022/S 219-629802 du 14/11/2022

Avis de marché

Directive 2014/24/UE

> Voir l'annonce sous sa forme originale

Avis faisant référence à cette annonce (1) :

> Rectificatif n°22-152007 Annonce publiée

> Créer un avis rectificatif

> Créer un avis d'annulation

> Créer un avis résultat de marché



Attention cet aperçu ne reflète que votre saisie et n'est accessible qu'à partir de ce porte feuille.

Dès publication de cet avis sur le site BOAMP.fr et/ou au JOUE, il vous appartient de vérifier si l'avis officiel diffusé correspond bien à la saisie ci-dessous (adresse du site de diffusion des annonces : <http://www.boamp.fr>).

En cas de non conformité, il vous appartient de publier un avis rectificatif de l'avis initial dans les délais réglementaires.

> [Contact client](#)

J02 Avis de Marché appel d'offre standard Dir24

Département(s) de publication : **93, 75, 77, 91, 92, 94**

Annonce No **22-150033**

I. II. III. IV. VI.

AVIS DE MARCHÉ

Directive 2014/24/UE

Le présent avis constitue un appel à la concurrence

SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR

I.1) NOM ET ADRESSES

Ville d'Aubervilliers, 72 rue henri BARBUSSE, Point(s) de contact : Direction des achats et de la commande publique, 93300, AUBERVILLIERS, F,
Courriel : commandepublique@mairie-aubervilliers.fr, Code NUTS : FR106

Adresse(s) internet :

Adresse principale : <https://www.aubervilliers.fr/>

Adresse du profil acheteur : <https://marches.maximilien.fr>

I.2) PROCÉDURE CONJOINTE

I.3) COMMUNICATION

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse : <https://marches.maximilien.fr/index.php?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=825576&orgAcronyme=j4k>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :

le ou les point(s) de contact susmentionné(s)

Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées :

par voie électronique à l'adresse : <https://marches.maximilien.fr>

I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR

Autorité régionale ou locale

I.5) ACTIVITÉ PRINCIPALE

Services généraux des administrations publiques

SECTION II : OBJET

II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ

II.1.1) Intitulé : Groupement de commandes entre la ville et le CCAS pour l'accord-cadre relatif à la fourniture de mobiliers administratifs, scolaires et de restauration collective

Numéro de référence : DACP 02-22

II.1.2) Code CPV principal :

Descripteur principal : 39100000

Descripteur supplémentaire :

II.1.3) Type de marché

Fournitures

II.1.4) Description succincte : Le présent accord-cadre a pour objet la fourniture de mobiliers administratifs et scolaires, incluant les centres loisirs maternelles ainsi que la restauration scolaire et celle du personnel communal, mais également pour le CCAS de la ville d'Aubervilliers.

II.1.5) Valeur totale estimée :

Valeur hors TVA : 10 600 000 euros

II.1.6) Information sur les lots :

Ce marché est divisé en lots : oui

Il est possible de soumettre des offres pour tous les lots

Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit d'attribuer des marchés combinant les lots ou groupes de lots suivants : Néant

Mots descripteurs : Mobilier

II.2) DESCRIPTION

II.2.1) Intitulé : Mobilier et matériel administratif et espaces conviviaux

Lot n° : 1

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

Code CPV principal : 39100000

Descripteur supplémentaire :

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FR106

Lieu principal d'exécution :

- II.2.4) **Description des prestations** : Le détail technique attendu pour ce lot figure au Cahier des clauses techniques particulières
- II.2.5) **Critères d'attribution**
Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché
- II.2.6) **Valeur estimée**
Valeur hors TVA : 4 000 000 euros
- II.2.7) **Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique**
Durée en mois : 48
Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : oui
Description des modalités ou du calendrier des reconductions : Le présent accord-cadre est passé pour une période allant du 1^{er} Janvier 2023 ou à défaut de sa date de notification si ultérieure jusqu'au 31 décembre 2023. Il est ensuite renouvelable par reconduction tacite par période d'un an, trois (3) fois au maximum, sans que sa durée totale puisse excéder quatre (4) ans. Il s'achèvera donc au plus tard au 31 décembre 2026.
- II.2.9) **Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer**
Critères objectifs de limitation du nombre de candidats :
- II.2.10) **Variantes**
Des variantes seront prises en considération : non
- II.2.11) **Information sur les options**
Options : non
- II.2.12) **Informations sur les catalogues électroniques**
- II.2.13) **Information sur les fonds de l'Union européenne**
Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non
Identification du projet :
- II.2.14) **Informations complémentaires** : Le montant estimé indiqué correspond au montant maximum sur la durée totale de l'accord-cadre
Mots descripteurs : Mobilier

II.2) **DESCRIPTION**

- II.2.1) **Intitulé** : Mobilier scolaire, centre loisirs maternels
Lot n° : 2
- II.2.2) **Code(s) CPV additionnel(s)**
Code CPV principal : 39100000
Descripteur supplémentaire :
- II.2.3) **Lieu d'exécution**
Code NUTS : FR106
Lieu principal d'exécution :
- II.2.4) **Description des prestations** : Le détail technique attendu pour ce lot figure au Cahier des clauses techniques particulières
- II.2.5) **Critères d'attribution**
Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché
- II.2.6) **Valeur estimée**
Valeur hors TVA : 2 400 000 euros
- II.2.7) **Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique**
Durée en mois : 48
Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : oui
Description des modalités ou du calendrier des reconductions : Le présent accord-cadre est passé pour une période allant du 1^{er} Janvier 2023 ou à défaut de sa date de notification si ultérieure jusqu'au 31 décembre 2023. Il est ensuite renouvelable par reconduction tacite par période d'un an, trois (3) fois au maximum, sans que sa durée totale puisse excéder quatre (4) ans. Il s'achèvera donc au plus tard au 31 décembre 2026.
- II.2.9) **Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer**
Critères objectifs de limitation du nombre de candidats :
- II.2.10) **Variantes**
Des variantes seront prises en considération : non
- II.2.11) **Information sur les options**
Options : non
- II.2.12) **Informations sur les catalogues électroniques**
- II.2.13) **Information sur les fonds de l'Union européenne**
Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non
Identification du projet :
- II.2.14) **Informations complémentaires** : Le montant estimé indiqué correspond au montant maximum sur la durée totale de l'accord-cadre
Mots descripteurs : Mobilier

II.2) **DESCRIPTION**

- II.2.1) **Intitulé** : Mobilier d'hébergement pour les centres de vacances
Lot n° : 3
- II.2.2) **Code(s) CPV additionnel(s)**
Code CPV principal : 39100000
Descripteur supplémentaire :
- II.2.3) **Lieu d'exécution**
Code NUTS : FR106
Lieu principal d'exécution :
- II.2.4) **Description des prestations** : Le détail technique attendu pour ce lot figure au Cahier des clauses techniques particulières
- II.2.5) **Critères d'attribution**
Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché
- II.2.6) **Valeur estimée**
Valeur hors TVA : 200 000 euros
- II.2.7) **Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique**
Durée en mois : 48
Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : oui
Description des modalités ou du calendrier des reconductions : Le présent accord-cadre est passé pour une période allant du 1^{er} Janvier 2023 ou à défaut de sa date de notification si ultérieure jusqu'au 31 décembre 2023. Il est ensuite renouvelable par reconduction tacite par période d'un an, trois (3) fois au maximum, sans que sa durée totale puisse excéder quatre (4) ans. Il s'achèvera donc au plus tard au 31 décembre 2026.
- II.2.9) **Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer**
Critères objectifs de limitation du nombre de candidats :
- II.2.10) **Variantes**
Des variantes seront prises en considération : non
- II.2.11) **Information sur les options**
Options : non
- II.2.12) **Informations sur les catalogues électroniques**
- II.2.13) **Information sur les fonds de l'Union européenne**
Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non
Identification du projet :
- II.2.14) **Informations complémentaires** : Le montant estimé indiqué correspond au montant maximum sur la durée totale de l'accord-cadre
Mots descripteurs : Mobilier

II.2) **DESCRIPTION**

- II.2.1) **Intitulé** : Mobilier Restauration scolaire

- Lot n° : 4
- II.2.2) **Code(s) CPV additionnel(s)**
Code CPV principal : 39100000
Descripteur supplémentaire :
- II.2.3) **Lieu d'exécution**
Code NUTS : FR106
Lieu principal d'exécution :
- II.2.4) **Description des prestations** : Le détail technique attendu pour ce lot figure au Cahier des clauses techniques particulières
- II.2.5) **Critères d'attribution**
Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché
- II.2.6) **Valeur estimée**
Valeur hors TVA : 2 000 000 euros
- II.2.7) **Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique**
Durée en mois : 48
Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : oui
Description des modalités ou du calendrier des reconductions : Le présent accord-cadre est passé pour une période allant du 1^{er} Janvier 2023 ou à défaut de sa date de notification si ultérieure jusqu'au 31 décembre 2023. Il est ensuite renouvelable par reconduction tacite par période d'un an, trois (3) fois au maximum, sans que sa durée totale puisse excéder quatre (4) ans. Il s'achèvera donc au plus tard au 31 décembre 2026.
- II.2.9) **Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer**
Critères objectifs de limitation du nombre de candidats :
- II.2.10) **Variantes**
Des variantes seront prises en considération : non
- II.2.11) **Information sur les options**
Options : non
- II.2.12) **Informations sur les catalogues électroniques**
- II.2.13) **Information sur les fonds de l'Union européenne**
Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non
Identification du projet :
- II.2.14) **Informations complémentaires** : Le montant estimé indiqué correspond au montant maximum sur la durée totale de l'accord-cadre
Mots descripteurs : Mobilier

II.2) **DESCRIPTION**

- II.2.1) **Intitulé** : Mobilier Restauration communale
Lot n° : 5
- II.2.2) **Code(s) CPV additionnel(s)**
Code CPV principal : 39100000
Descripteur supplémentaire :
- II.2.3) **Lieu d'exécution**
Code NUTS : FR106
Lieu principal d'exécution :
- II.2.4) **Description des prestations** : Le détail technique attendu pour ce lot figure au Cahier des clauses techniques particulières
- II.2.5) **Critères d'attribution**
Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché
- II.2.6) **Valeur estimée**
Valeur hors TVA : 2 000 000 euros
- II.2.7) **Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique**
Durée en mois : 48
Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : oui
Description des modalités ou du calendrier des reconductions : Le présent accord-cadre est passé pour une période allant du 1^{er} Janvier 2023 ou à défaut de sa date de notification si ultérieure jusqu'au 31 décembre 2023. Il est ensuite renouvelable par reconduction tacite par période d'un an, trois (3) fois au maximum, sans que sa durée totale puisse excéder quatre (4) ans. Il s'achèvera donc au plus tard au 31 décembre 2026.
- II.2.9) **Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer**
Critères objectifs de limitation du nombre de candidats :
- II.2.10) **Variantes**
Des variantes seront prises en considération : non
- II.2.11) **Information sur les options**
Options : non
- II.2.12) **Informations sur les catalogues électroniques**
- II.2.13) **Information sur les fonds de l'Union européenne**
Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non
Identification du projet :
- II.2.14) **Informations complémentaires** : Le montant estimé indiqué correspond au montant maximum sur la durée totale de l'accord-cadre
Mots descripteurs : Mobilier

SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ÉCONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE

III.1) **CONDITIONS DE PARTICIPATION**

- III.1.1) **Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession**
Liste et description succincte des conditions :
- III.1.2) **Capacité économique et financière**
Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation
Liste et description succincte des critères de sélection :
Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :
- III.1.3) **Capacité technique et professionnelle**
Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation
Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :
Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :
- III.1.5) **Informations sur les marchés réservés :**
- III.2) **CONDITIONS LIÉES AU MARCHÉ**
- III.2.1) **Information relative à la profession**
Références des dispositions législatives, réglementaires ou administratives applicables :
- III.2.2) **Conditions particulières d'exécution :**
L'accord-cadre est passé à prix unitaires. Les prix s'appliquent aux quantités réellement exécutées sur la base, du bordereau des prix unitaires, des tarifs catalogues remisés pour les fournitures hors bordereau et exceptionnellement sur la base de devis. Outre les tarifs indiqués dans son offre, le soumissionnaire doit proposer dans le cadre du présent marché, une remise en % sur son catalogue public général.
- III.2.3) **Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché**
- III.2.4) **Marché éligible au MPS**
La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON

SECTION IV : PROCÉDURE

- IV.1) **DESCRIPTION**
- IV.1.1) **Type de procédure**
Procédure ouverte
- IV.1.3) **Informations sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique**
Dans le cas d'accords-cadres - justification d'une durée dépassant quatre ans :
- IV.1.4) **Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue**
- IV.1.5) **Information sur la négociation**
- IV.1.6) **Enchère électronique :**
- IV.1.8) **Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)**
Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : oui
- IV.2) **RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF**
- IV.2.1) **Publication antérieure relative à la présente procédure**
Numéro de l'avis au JO série S :
- IV.2.2) **Date limite de réception des offres ou des demandes de participation**
9 décembre 2022 - 12:00
- IV.2.3) **Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés**
Date :
- IV.2.4) **Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation :**
français
- IV.2.6) **Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre :**
L'offre doit être valable jusqu'au :
ou
Durée en mois : (A compter de la date limite de réception des offres)
- IV.2.7) **Modalité d'ouverture des offres**
Date : 14 décembre 2022 - 12:05
Informations sur les personnes autorisées et les modalités d'ouverture :

SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

- VI.1) **RENOUVELLEMENT**
Il ne s'agit pas d'un marché renouvelable
Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis :
- VI.2) **INFORMATIONS SUR LES ÉCHANGES ÉLECTRONIQUES**
La facturation en ligne sera acceptée
- VI.3) **INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES**
- VI.4) **PROCÉDURES DE RECOURS**
- VI.4.1) **Instance chargée des procédures de recours :**
Tribunal Administratif de Montreuil, 7 rue Catherine PUIG, 93100, Montreuil, F, Adresse internet : <http://montreuil.tribunal-administratif.fr/Informations-pratiques/Acces-et-coordonnees>
- VI.4.2) **Organe chargé des procédures de médiation :**
Tribunal Administratif de Montreuil, 7 rue Catherine PUIG, 93100, Montreuil, F, Adresse internet : <http://Montreuil.tribunal-administratif.fr/Informations-pratiques/Acces-et-coordonnees>
- VI.4.3) **Introduction de recours :**
Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Toutes les difficultés, litiges ou contestations qui pourraient naître à l'occasion de l'interprétation ou de l'exécution de l'accord-cadre seront de la compétence exclusive du tribunal administratif de Montreuil (France) si les parties n'ont pu trouver un règlement amiable. Toute décision individuelle défavorable dans le cadre du présent accord-cadre pourra faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Montreuil (France) dans un délai de deux (2) mois à compter de sa date de notification.
Référé précontractuel : Recours possible jusqu'à la signature de l'accord-cadre.
- VI.4.4) **Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours :**
Tribunal Administratif de Montreuil, 7 rue Catherine PUIG, 93100, Montreuil, F, Adresse internet : <http://Montreuil.tribunal-administratif.fr/Informations-pratiques/Acces-et-coordonnees>
- VI.5) **DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS**
9 novembre 2022

Éléments de facturation :

Classe de profil : Commune

Siret : 21930001900011

Libellé de la facture : Ville d'Aubervilliers Commune d'aubervilliers 2 de la commune de Paris, F-93300 Aubervilliers.

Indexation de l'annonce :

Date jusqu'à laquelle cette annonce doit être disponible sur le site de consultation <http://www.boamp.fr> : 9 décembre 2022

Objet de l'avis : Groupement de commandes entre la ville et le CCAS pour l'accord-cadre relatif à la fourniture de mobiliers administratifs, scolaires et de restauration collective

Nom de l'organisme : Ville d'Aubervilliers

Critères sociaux ou environnementaux : Environnementaux 

